

Ce qui a été dit : Rapport sur la réunion ParlonsBudget 2021

Conseillers Leiper, McKenney, King, Fleury et Menard

Le 26 novembre 2020

Table des matières

1. Introduction
2. Budget municipal préliminaire 2021
3. Sommaire des discussions du groupe d'experts
4. Sommaire des discussions en petits groupes
5. Sommaire des questions tirées du registre de clavardage
6. Conclusion

Introduction

Le 27 octobre, les conseillers Leiper, McKenney, King, Fleury et Menard ont tenu leur sixième réunion annuelle ParlonsBudget, l'occasion idéale pour les résidents des quartiers urbains de faire part de leurs commentaires et de leurs suggestions concernant le budget municipal préliminaire pour l'année à venir. Le point central de la réunion ParlonsBudget pour 2021 était le logement.

Plus de 200 résidents se sont réunis virtuellement pour assister à la courte présentation d'Isabelle Jasmine, trésorière adjointe pour la Ville d'Ottawa, et de Shelley Van Buskirk, directrice des Services du logement, sur le budget municipal préliminaire pour 2021, présentation qui a été suivie d'une discussion de groupe à laquelle ont pris part des experts du secteur du logement abordable. À la suite de ces présentations, pendant lesquelles les participants ont été invités à échanger des idées et des questions supplémentaires dans la salle de clavardage de la réunion, les participants ont été divisés aléatoirement en petits groupes pour qu'ils discutent entre eux sous la supervision des conseillers et des membres du personnel et partagent d'autres questions, préoccupations et suggestions concernant les priorités relatives au logement abordable pour 2021 et les années à venir.

Le présent rapport fait un bref survol de ce que les participants à la réunion ont appris pendant la présentation et les discussions de groupe, pour ensuite présenter les commentaires et points de vue formulés pendant la réunion, lesquels guideront les conseillers lorsqu'ils seront appelés à exprimer leur vote concernant le budget préliminaire de 2021. Nous espérons par ailleurs que ce rapport fournira des renseignements utiles aux résidents qui souhaitent en savoir davantage sur les moyens à leur disposition pour soutenir l'élaboration de mesures et de stratégies plus efficaces en matière de logement à Ottawa.

Le budget municipal préliminaire 2021

Isabelle Jasmine, trésorière adjointe pour la Ville d'Ottawa, et Shelley Van Buskirk, directrice des Services du logement, ont fait une courte présentation sur le budget préliminaire pour 2021, prenant garde à expliquer en détail en quoi ce budget aidera la Ville à résoudre la crise qui perdure sur le plan du logement et de l'itinérance.

Le budget municipal préliminaire 2021 expose la façon dont la Ville entend absorber l'augmentation des dépenses liées au maintien des services actuels, à l'entretien des biens d'immobilisations, à la croissance des programmes et à la pandémie de la COVID-19. Le budget témoigne également de la volonté de la Ville à réaliser des économies là où elle peut le faire pour financer ces augmentations de coûts sans faire peser une charge trop lourde sur les épaules du contribuable. Cela dit, la Ville devra garnir ses coffres par une augmentation des taxes et des droits d'utilisation.

Au total, la Ville a dépensé 3,76 milliards de dollars en 2020, dont une tranche importante, soit 19 % ou 714 millions de dollars, a été consacrée aux services communautaires et sociaux. Dans le budget de 2020, 46,7 % des revenus provenaient de l'impôt foncier, tandis que 24,8 % provenaient des droits et frais de service. Le budget de fonctionnement alloué au logement en 2020 a été financé par de nombreuses sources, les gouvernements municipal, provincial et fédéral ayant tous contribué aux activités de la Ville dans ce domaine et ayant assumé diverses dépenses comme le programme de supplément au loyer et de logements indexés au revenu, les services de refuge d'urgence, les mesures de soutien à la gestion de cas du programme *Logement d'abord*, les réparations aux immeubles de logements sociaux, le contrat de gestion de la liste d'attente centralisée, et bien plus encore.

2020 Housing Operating Budget Funding Sources

Budget line	Funding source	Total funding (\$)	Total funding (%)	Allocated for
Housing Programs Total funding envelope \$103.6M	Municipal	81.5M	78%	<ul style="list-style-type: none"> Rent Supplement programs Rent-gear-to-income subsidies (paid to Social Housing providers) Contract for the Centralized Wait List
	Provincial	2.7M	3%	
	Federal	19.6M	19%	
Community Homelessness Prevention Initiatives (CHPI) Total funding envelope \$51.3M	Municipal	13.9M	27%	<ul style="list-style-type: none"> Emergency shelter solutions Residential Services homes Housing Benefits Homelessness prevention supports
	Provincial	37.4M	73%	
	Federal	n/a	n/a	
Home for Good Total funding envelope \$2.8M	Municipal	n/a	n/a	<ul style="list-style-type: none"> HF First case management supports Housing allowances First/last month's rent & unit set-up expenses
	Provincial	2.8M	100%	
	Federal	n/a	n/a	
Housing and Homelessness Investment Plan (HHIP) Total funding envelope \$13.8M	Municipal	13.8M	100%	<ul style="list-style-type: none"> Rent supplements & housing allowances Operating funding for supportive/transitional housing Social housing repair Families First, Youth Futures & other youth initiatives Homelessness Support services & ODSP Application supports Transitional Emergency Shelter Program
	Provincial	n/a	n/a	
	Federal	n/a	n/a	
Reaching Home Total funding envelope \$7.1M	Municipal	n/a	n/a	<ul style="list-style-type: none"> Housing First case management supports Street Outreach Services Operating funding for supportive housing
	Provincial	n/a	n/a	
	Federal	7.1M	100%	

Affordable Housing – 2020 Capital Budget Details

Affordable Housing Draft Capital Budget 2021	Amount	Funding Source
	\$10.0M	2019 Housing Reserve
	\$1.0M	Annual base budget contribution.
	\$0.25M	Land Sales (Affordable Housing Reserve)
Subtotal	\$11.25M	Housing Reserve
	\$3.75M	Development Charge reserve for Affordable Housing
Total	\$15M*	Total Capital for Affordable Housing

In addition, the 2020 capital budget included \$3.942M under the Ontario Priorities Housing Initiative.



Les orientations budgétaires pour 2021 fixent l'objectif de la taxe municipale à 3 % dans l'ensemble, ce qui comprend un prélèvement de 3 % pour le Service de police d'Ottawa, un prélèvement de 2,5 % pour les services à l'échelle de la ville et un prélèvement de 4,6 % pour le transport en commun.

L'augmentation des recettes fiscales annuelles est évaluée à 1,5 %, tandis que les augmentations dans le cadre du programme de tarif et de frais d'utilisation seront proportionnelles au *Plan financier à long terme V* et au *Cadre financier*.

Consultez le site Ottawa.ca pour obtenir des renseignements plus détaillés sur le budget préliminaire pour 2021, notamment sur le calendrier des réunions des comités et des consultations auxquelles il est possible de participer.

Sommaire des discussions du groupe d'experts

Le groupe était composé d'experts du secteur du logement abordable et de la prévention de l'itinérance, qui se sont également chargés d'animer les discussions.

Modérateur : Ray Sullivan

Ray Sullivan est le directeur exécutif de la Corporation des citoyens d'Ottawa centre-ville (CCOC), une organisation à but non lucratif privée dirigée par des locataires et des bénévoles qui héberge près de 1 600 ménages aux revenus mixtes dans la région urbaine d'Ottawa. Ray travaille dans le secteur du logement abordable depuis 1999, mais commence tout juste à comprendre les budgets de la Ville.

Participants aux discussions

Tina Slauenwhite : Tina est d'origine micmaque et fait partie de la bande Indian Brook, de la Nouvelle-Écosse.

En 2002, Tina a quitté la Nouvelle-Écosse pour venir s'installer à Ottawa afin de terminer ses études. En 2003, elle a décroché son certificat d'intervenante en toxicomanie. Depuis, Tina a à cœur de travailler auprès des femmes et des jeunes autochtones marginalisés à Ottawa et a occupé, dans cette optique, différents postes allant d'intervenante en première ligne à directrice exécutive d'une maison de transition pour les jeunes autochtones. Aujourd'hui, elle occupe le poste de directrice du logement au Centre Wabano pour la santé des Autochtones.

En 2014, Tina a été nommée par ses pairs au poste de présidente du Comité consultatif communautaire des peuples autochtones (CCCPA), qui est composé d'organismes autochtones actifs auprès de la population autochtone itinérante de la Ville d'Ottawa.

En sa qualité de présidente du CCCPA, Tina participe activement à différents comités et se fait la porte-parole de la population autochtone itinérante et à risque d'Ottawa, veillant à faire connaître ses besoins très diversifiés.

Kaite Burkholder Harris : Kaite Burkholder Harris est la directrice exécutive de l'Alliance pour mettre un terme à l'itinérance. Avant d'occuper ce poste, elle travaillait à l'échelon national à titre d'analyste des politiques pour le programme *Vers un chez-soi*, qui fait partie de la *Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance* du gouvernement fédéral. Avant cela, elle a travaillé à titre de planificatrice des systèmes pour l'Observatoire canadien sur l'itinérance et a travaillé quelques années comme gestionnaire de projets pour *Vers un chez-soi Ottawa* à prévenir et à éliminer l'itinérance chez les jeunes.

Son expérience à titre de travailleuse en santé mentale en première ligne aide Kaite à très bien comprendre certaines des difficultés avec lesquelles sont aux prises les gens vivant dans la rue. Animée du désir de voir les grands systèmes évoluer, Kaite n'a de cesse de mobiliser et de mettre à contribution de nouveaux intervenants afin d'atteindre l'objectif ultime : des logements sûrs et abordables pour tous dans notre société.

Susan McGee : Susan McGee est la présidente et directrice générale de Homeward Trust, l'organisation à la tête des initiatives déployées par la Ville d'Edmonton pour prévenir et éliminer l'itinérance sur son territoire. En 2009, Homeward Trust a lancé un programme de soutien *Logement d'abord* qui a permis d'aider plus de 10 000 itinérants à trouver un logement, contribuant à faire chuter l'itinérance de 43 % depuis 2016.

L'organisation s'est donné pour mission de veiller à ce que des services adaptés aux origines culturelles soient offerts afin de réduire la surreprésentation des Autochtones parmi les itinérants d'Edmonton, de financer des équipes de *Logement d'abord* autochtones dirigées par des organisations autochtones, d'offrir de la formation sectorielle et des services culturels, et de gérer et de construire des logements autochtones, dont *Morning Fire Protector*, un projet de logements avec services de soutien destiné aux familles et aux personnes autochtones. Homeward Trust a financé à ce jour plus de 1 900 unités de logement et offre des logements avec services de soutien permanents sur place, dont elle assure également la gestion.

En plus de son travail, Susan s'investit activement dans son milieu de vie et siège bénévolement sur différents comités et conseils, dont le conseil de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU), le Comité consultatif autochtone de l'ACHRU, l'Alberta Network of Public Housing Agencies (ANPHA), l'Edmonton Community Foundation, et bien d'autres.

M^{me} McGee a obtenu son baccalauréat en architecture à l'Université Ryerson, à Toronto, et détient une maîtrise en administration des affaires de l'Edinburgh Business School de l'Université Heriot-Watt. Elle a reçu la médaille du Centenaire de l'Alberta ainsi que la médaille du Jubilé de diamant.

Foire aux questions du groupe de discussion

Q1 : Les résidents qui vivent de l'insécurité au chapitre du logement et de l'itinérance sont confrontés aux méandres de la bureaucratie du secteur public et tertiaire, fruit d'un système disparate et manquant de ressources, lorsqu'ils tentent d'avoir accès à l'aide dont ils ont besoin, qu'il s'agisse d'options de logement abordable, de l'intervention d'un gestionnaire de cas en matière de logement ou d'un travailleur social, de fonds pour pouvoir demeurer là où ils sont, ou de services de soutien connexes. Outre le fait de lui allouer les ressources nécessaires, comment notre système disparate peut-il être mieux structuré, réformé ou coordonné? Autrement dit, comment pourrions-nous faire en sorte que les fonds destinés aux logements abordables et aux services de soutien connexes soient dépensés et distribués plus judicieusement par la Ville?

Réponse : Les experts sont d'avis que nous devrions, pour améliorer cette situation, réfléchir en tant que personne et non en tant que système, de façon à ce que nous soyons en mesure de concevoir un système qui soit véritablement utile, convivial et efficace pour les personnes qui ont besoin de l'utiliser. En nous concentrant sur la collecte de données importantes et sur l'observation du parcours que doivent emprunter les personnes qui ont recours au système, nous serons plus à même de savoir ce qui doit être fait par les fournisseurs de services, les organisations et les gouvernements pour mettre en place un système plus holistique. Les fournisseurs, lorsqu'ils réalisent qu'ils travaillent au sein d'une seule grande organisation qui est, dans les faits, un véritable casse-tête géant, sont mieux à même de savoir où ils devraient axer leurs efforts. Il est tout de même important de s'assurer que toutes les personnes qui travaillent dans ce domaine utilisent les mêmes données et savent vers qui se tourner selon les services de soutien à offrir. Ce genre de réponse bien coordonnée permet de veiller à ce que personne ne passe dans les mailles du filet. Fait important, les experts ont reconnu qu'une grande proportion des obstacles en place ont été placés intentionnellement, et que la Ville et les fournisseurs de services doivent se montrer disposés à réinventer les systèmes dans leur intégralité afin d'éliminer le plus d'obstacles possible.

Q2 : Au cours de la dernière année, la Ville a décrété l'état d'urgence en matière de logement et d'itinérance et a mis à jour son *Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance*, qui comprend des objectifs ambitieux, mais raisonnables, comme l'élimination de l'itinérance chronique. Que faudra-t-il faire pour atteindre cet objectif d'ici les dix prochaines années?

Réponse : Les experts s'entendaient pour dire que la Ville, si elle veut atteindre un tel objectif, ne doit pas se contenter d'investir dans un secteur en particulier, mais bien réfléchir à une solution globale pour résoudre ce problème et investir non seulement dans la construction de nouveaux logements abordables, mais également dans les services de prévention de l'itinérance et de réorientation. Si la Ville se donne les moyens d'intervenir avant que les gens ne tombent dans l'itinérance, nous pourrions réduire les coûts consacrés à l'élimination de l'itinérance. Pour avoir une bonne chance d'atteindre ces objectifs, il est important d'intervenir non seulement auprès des itinérants chroniques, mais également auprès des gens qui sont à risque de devenir itinérants ou qui viennent tout juste de tomber dans l'itinérance. Les experts ont également souligné que l'on ne pourra jamais éliminer l'itinérance sans une ferme volonté de tout un chacun, c'est-à-dire qu'il revient à tout le monde d'en faire une priorité, de ne pas laisser le problème tomber dans l'oubli et d'exercer des pressions sur leurs élus afin qu'ils trouvent des solutions. Les experts ont également insisté sur la nécessité d'adopter une mentalité autochtone pour résoudre ce problème, et pas seulement parce que 30 % de la population itinérante à Ottawa est autochtone. Il est impératif de réfléchir au problème de façon globale, mais en partant du principe que chaque personne est une personne à part entière. Enfin, pour éliminer l'itinérance, il faut y consacrer les ressources nécessaires et aborder le problème en se disant qu'il existe une solution et qu'il mérite l'on s'y attaque avec acharnement et résilience.

Q3 : Le logement abordable peut se définir de nombreuses façons, selon le contexte et à qui l'on parle. Lorsque vous réclamez des investissements plus importants dans les logements abordables, qu'entendez-vous par là et quels investissements précis constituent selon vous la priorité principale pour la Ville?

Réponse : Les experts s'entendaient pour dire que la définition du logement abordable est vaste et que les fournisseurs de services et les gouvernements doivent s'attaquer au problème en ayant une vision élargie du problème, puisque les besoins varient autant que les personnes. Il faut donc faire preuve d'ouverture d'esprit, car l'abordabilité peut prendre différentes formes et être atteinte par différents moyens, par exemple des subventions au loyer, des logements très abordables, des coopératives d'habitation et des logements avec services, pour n'en nommer que quelques-uns. En ne restreignant pas ses horizons, la Ville sera en meilleure position pour répondre aux besoins variés de sa population. Les experts ont abordé un autre point important, soit l'importance de faire concorder les investissements avec les données. Ainsi, si, par exemple, 30 % de la population itinérante à Ottawa est d'origine autochtone, la Ville devrait injecter 30 % des fonds dans des logements et des services de soutien destinés aux Autochtones. L'augmentation des suppléments au loyer pour compenser les augmentations de loyer sur le marché peut se révéler une mesure provisoire efficace pour permettre aux gens de conserver un toit au-dessus de leur tête pendant que des nouvelles unités de logement sont construites. Les experts étaient d'avis que la chose la plus importante que la Ville peut faire est d'étudier sérieusement chaque option possible et de continuer de faire preuve d'innovation dans sa manière d'aborder le problème.

Q4 : Une question que nous entendons souvent de la part de ceux qui s'opposent aux dépenses publiques visant à répondre à des besoins sociaux est « Où trouverons-nous l'argent nécessaire pour cette dépense? ». Alors, où trouver cet argent? Quelles stratégies générant des revenus ou quels instruments politiques devraient être adoptés par la Ville pour trouver les investissements importants que nécessite le logement abordable (p. ex. réaffectations budgétaires, zonage d'inclusion, pouvoirs d'imposition municipale des cessions foncières, pouvoirs d'imposition sur les locaux vacants, fiducies foncières communautaires)?

Réponse : Les experts ont souligné l'importance de déléguer les ressources au niveau le plus proche du citoyen possible, c'est-à-dire donner aux gens ce dont ils ont besoin directement au lieu de passer par différents fournisseurs de services, puisqu'il arrive alors que l'argent ne se rende pas jusqu'aux citoyens. Cette façon de faire a également l'avantage de réduire les coûts en permettant aux gens de conserver un toit au-dessus de leur tête et facilite et accélère la construction de nouveaux logements abordables. Les experts s'entendaient également pour dire que, lorsque l'on opte pour la construction de nouveaux logements abordables, une attention particulière doit être accordée à la qualité afin de veiller à ce que les logements durent longtemps et qu'il soit agréable d'y vivre. Les gouvernements doivent moins dépendre du marché privé pour offrir des logements abordables et se doter des mécanismes de réglementation qui leur permettront de conserver les logements abordables en leur possession à l'heure actuelle. En effet, pour chaque nouvelle unité de logement abordable construite, nous en perdons sept, ce qui ne fait aucun sens. Les experts ont tenu à réitérer qu'il importe avant tout d'aborder le problème avec ouverture d'esprit, créativité et souplesse.

Q5 : Outre participer à cette consultation, qu'est-ce que les résidents et les militants qui se sentent interpellés peuvent faire pour encourager la Ville ou faire pression sur elle afin qu'elle prenne les bonnes décisions concernant le logement abordable et d'autres priorités budgétaires des résidents d'Ottawa qui tendent à ne pas se voir accorder l'importance qu'elles mériteraient dans les budgets de la Ville?

Réponse : Les experts s'entendaient pour dire qu'il est crucial, pour les citoyens, de s'impliquer et de se tenir au fait des actions prises par les gouvernements municipal et provincial, les organismes tiers et les groupes de défense des droits afin de demander des comptes. Faire ses propres recherches et se renseigner sur les enjeux peut également vous aider à vous tenir au fait des débats aux échelons municipal, provincial et fédéral. L'ampleur d'un mouvement étant proportionnelle à l'intérêt qu'il suscite, invitez vos amis à prendre un café et discutez des enjeux en cause afin de rallier le plus de gens possible. Nous choisissons la ville dans laquelle nous voulons vivre. Or, ce choix n'est pas uniquement le fruit de nos votes, mais également de nos efforts pour faire valoir ce qui nous importe. Votre investissement auprès d'organismes et les initiatives que vous lancez dans votre milieu de vie sont une pièce importante du casse-tête.

Sommaire des discussions en petits groupes

Cette section du rapport rassemble les commentaires et les points de vue reçus pendant la portion de la consultation correspondant aux discussions dirigées. Par souci de concision, il n'est pas précisé de qui, entre tous les groupes, proviennent les commentaires, la priorité étant d'inclure ce qui est le plus important aux yeux des résidents.

Les participants à la réunion dans chaque groupe étaient d'avis que les sujets soulevés pendant la discussion des experts étaient d'actualité et suscitaient la réflexion. Les résidents avaient quelques idées à soumettre pour maintenir les logements abordables pour les personnes et les familles à faible revenu, par exemple augmenter les loyers indexés au revenu afin de compenser les hausses sur le marché locatif et bonifier le montant des subventions au logement transférables et les rendre plus accessibles. Un revenu de base universel a également été proposé qui correspondrait au seuil d'intervention avant que la personne devienne itinérante ou en situation précaire de logement. Des participants ont également proposé comme solution à première vue prometteuse l'établissement d'une liste de priorité selon le revenu pour l'obtention d'un logement sur laquelle les personnes et les familles à très faible revenu ou sans revenu seraient classées premières. Les participants ont également insisté sur la nécessité, pour la Ville, de demander aux gouvernements provincial et fédéral un plus grand soutien financier pour la lutte contre l'itinérance et la construction d'unités de logement plus abordables.

Pour rendre notre système de logements abordables plus accessible, les participants à la réunion se sont rangés à l'avis des experts pour demander une refonte complète du système. Ce système, qui est tout sauf homogène, permet à trop de personnes de passer dans les mailles du filet, d'autant plus qu'il faut déjà être dans une situation d'itinérance pour avoir droit à une aide quelconque. Le système force également les personnes à la recherche d'un logement abordable à entrer dans le système de refuge pour obtenir l'aide dont elles ont besoin et avoir droit au processus, ce qui restreint de façon dramatique les choix pour ces personnes. La très longue liste d'attente pour avoir droit à un logement abordable et la façon dont ce système désavantage plus particulièrement les nouveaux arrivants au Canada, les familles, et les Autochtones, les Inuits et les Métis constituent un problème qui, de l'avis des participants à la réunion, ne peut être résolu au moyen de quelques solutions de fortune. Dans l'ensemble, les participants se disaient d'accord avec les experts lorsque ceux-ci affirmaient qu'il fallait donner aux gens exactement ce dont ils avaient besoin et déléguer les ressources au niveau le plus proche du citoyen possible. En éliminant le plus possible les obstacles devant être franchis par les gens pour obtenir un supplément au loyer ou un logement abordable ou avoir droit à toute autre mesure de soutien au logement, nous augmenterons les chances que les gens obtiennent et conservent un toit au-dessus de leur tête.

Pour remédier à la réserve insuffisante de la Ville en logements abordables, les participants à la réunion ont proposé quelques solutions qui mériteraient d'être étudiées par la Ville. Ainsi, les participants ont proposé de convertir des espaces de bureau inutilisés et d'autres propriétés laissées vacantes en logements de différents niveaux d'abordabilité, en accordant une attention particulière au zonage d'inclusion et à la nécessité que les nouveaux développements locatifs soient reliés aux stations de transport en commun névralgiques afin de permettre aux gens de différents niveaux de revenus de se déplacer partout sur le territoire de la Ville et d'avoir accès aux services dont ils ont besoin. Ce genre de propositions a été cité comme des exemples parfaits d'initiatives dans lesquelles les résidents d'Ottawa peuvent s'impliquer et qu'ils peuvent défendre en faisant connaître leurs points de vue sur ces enjeux à leurs conseillers ainsi qu'au maire.

Pour faire diminuer le temps d'attente avant d'obtenir un logement abordable et répondre aux besoins variés des gens en situation d'itinérance et de précarité de logement, il faut une plus grande diversité dans les types de logements, notamment plus de coopératives d'habitation, de maisons de chambres, d'unités plus grandes pour loger les grandes familles et les familles multigénérationnelles, et des logements assortis de différents services de soutien. Les participants étaient également d'avis que la diversification des types de logements et l'offre d'un plus grand nombre d'options de logements avec services seraient des moyens efficaces d'aider les gens à conserver leur logement abordable et de réduire le nombre de personnes en situation d'itinérance. Les participants ont également mentionné qu'un large éventail de types de logements abordables offerts à l'échelle de la ville serait propice à des quartiers plus diversifiés et résilients et réduirait la hiérarchisation et la stratification sociales que l'on observe dans la ville.

Un sujet qui a été discuté âprement par les participants est la source des fonds nécessaires à la construction d'un parc de logements plus abordables et au financement des mesures de soutien nécessaires pour que les gens soient logés en toute sécurité. Les participants ont proposé une forme de taxe sur la cession foncière comme celle qui existe à Toronto ou une autre forme de taxe ou de prélèvement pour le logement qui servirait à générer les fonds nécessaires à la construction de logements abordables ou à financer plus de mesures de soutien. Il s'agit d'une autre avenue pour laquelle les participants à la réunion étaient d'avis que la Ville pourrait faire pression sur le gouvernement fédéral en particulier afin d'obtenir plus de fonds. Les participants voyaient également d'un bon œil le fait de prendre une partie des fonds destinés au Service de police d'Ottawa pour la réaffecter aux services sociaux. Enfin, les participants à la réunion ont insisté sur la nécessité pour la Ville de définir avec plus de précision les responsabilités du financement des secteurs privé et public afin de savoir plus clairement où canaliser nos énergies lorsque nous militons pour un changement.

Ces discussions ont fait ressortir beaucoup d'autres idées. Les participants se sont dits préoccupés par la nécessité de s'assurer que les logements abordables sont des logements de bonne qualité où il fait bon vivre et élever une famille en toute sécurité. Les participants estimaient également que la Ville ou d'autres organismes de réglementation devaient effectuer un suivi plus fréquent auprès des fournisseurs de logements abordables et, plus particulièrement, de ceux du secteur privé pour s'assurer qu'ils utilisent le financement reçu à bon escient et se concentrent sur les besoins de leurs résidents. Des politiques novatrices à tous les échelons de gouvernement afin d'abattre les obstacles bureaucratiques étaient également au cœur des préoccupations des participants, qui ont à maintes reprises cité la nécessité de consacrer plus de temps et de ressources à la collecte de données sur le logement et l'itinérance, surtout sur les mesures de soutien dont les gens ont besoin et sur les populations les plus touchées par ces enjeux. Sans données actuelles et approfondies, il est difficile de cibler les investissements. Les participants se sont également dits frustrés par les communications chroniquement déficientes de la Ville sur les mesures qui sont prises pour remédier à la crise du logement et désireux de voir les communications s'améliorer. Enfin, toujours dans l'optique de veiller à ce que les logements abordables soient des logements de qualité, les participants ont exprimé le souhait de voir une plus grande importance être accordée au développement de milieux de vie plutôt que d'immeubles et une plus grande priorité être mise sur la création d'infrastructures immatérielles – comme des parcs, des bibliothèques, des centres communautaires et récréatifs – en réponse à la densité grandissante dans nos quartiers.

Sommaire des questions et des suggestions tirées du registre de clavardage

Tout au long de la réunion, les participants ont été encouragés à interagir et à envoyer des questions dans le registre de clavardage de la réunion. Cette section condense les questions et suggestions reçues par l'entremise du clavardage. Par souci de concision, il nous a été impossible d'inclure chaque contribution, mais nous avons tenté de relever les questions les plus pertinentes, que nous avons soumises à Shelley Van Buskirk, directrice des Services du logement pour la Ville d'Ottawa.

Question : La Ville dispose-t-elle d'estimations quant à ce qu'il en coûte pour construire un logement abordable (coûts pour l'achat du terrain et la construction)?

Réponse : Le coût pour l'achat du terrain peut varier d'un extrême à l'autre selon son emplacement sur le territoire de la ville, c'est-à-dire s'il s'agit d'un bien-fonds urbain, suburbain ou rural, et tout dépendant s'il est acquis pour un prix symbolique, une pratique à laquelle ont recours de nombreuses organisations, dont la Ville. Les coûts de construction s'apparentent à ceux dans le secteur privé et dépendent du type de construction, de la hauteur de l'immeuble, d'autres facteurs comme un stationnement souterrain et l'assainissement du site. De façon générale cependant, les coûts de construction varient de 180 \$ à 250 \$, voire plus, le pied carré, bien que ces coûts connaissent un bond assez considérable depuis le début de la pandémie.

Question : À combien s'élèvent les investissements pour les logements destinés aux Premières Nations, aux Inuits et aux Métis?

Réponse : La Ville investit 2,3 millions de dollars dans les services de soutien destinés aux Autochtones. Ce financement sert aux activités de mobilisation, au programme *Logement d'abord* et aux mesures visant à prévenir la perte de logement. Un financement de fonctionnement est également versé aux fournisseurs de logements sociaux destinés aux Autochtones et totalise 1,76 million de dollars, qui vient s'ajouter au financement annuel versé pour l'entretien des immobilisations.

Question : Dans quelle mesure la Ville peut-elle se montrer créative pour trouver une solution inspirée du programme *Logement d'abord* destinée aux personnes les plus vulnérables pendant la pandémie? Par exemple, considérant le faible taux d'occupation dans les immeubles de bureaux du centre-ville, pourrions-nous négocier un programme de refuge échelonné sur six mois et nous servir de ces espaces vacants à un prix réduit?

Réponse : La Ville étudie beaucoup d'options pour augmenter l'offre en logements abordables, dont l'une consiste à convertir des espaces non résidentiels (comme des locaux commerciaux ou des hôtels ou des motels) en des espaces temporaires permettant de respecter la distanciation physique pendant la pandémie et en des logements abordables permanents.

Question : Y a-t-il à l'heure actuelle dans la ville des expulsions de locataires occupant un logement abordable ou une propriété sur le marché locatif?

Réponse : La province de l'Ontario a levé le moratoire sur les expulsions en août afin d'autoriser les expulsions de locataires occupant un logement abordable ou une propriété sur le marché locatif. La Ville a cependant utilisé différents réseaux pour faire passer le message aux fournisseurs de logements abordables et locatifs afin qu'ils privilégient les mesures de soutien offertes par l'entremise de différents programmes pour aider les locataires aux prises avec des difficultés financières et des arriérés en loyers.

Question : Quelle est la cible annuelle pour la construction de nouveaux logements abordables (nombre cible d'unités et investissement ciblé)?

Réponse : La nouvelle version du *Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance* de la Ville fixe des cibles ambitieuses avec la création d'entre 5 700 et 8 500 nouvelles options de logements abordables (nouvelles unités et subventions au cours des dix prochaines années). La Ville a indiqué dans le rapport sur le plan décennal que 60 millions de dollars sont nécessaires chaque année de la part des trois ordres de gouvernement pour y arriver, chaque ordre de gouvernement étant responsable du tiers de ce financement. Ces chiffres seront précisés dans le *Plan financier à long terme* des Services du logement devant être présenté au Comité/Conseil pendant le premier trimestre de 2021.

Question : La Ville envisage-t-elle d'avoir recours à des banques d'aide au loyer ou à des prêts exempts d'intérêts pour aider les résidents à acquitter les coûts rattachés à un déménagement ou au paiement d'arriérés en loyers?

Réponse : La Ville investit 8 millions de dollars chaque année dans les prestations de logement, versées par Services sociaux et d'emploi, afin d'aider les ménages à payer les arriérés en loyers ou aux services publics, le premier ou le dernier mois de loyer, les meubles essentiels et les frais de déménagement. Il est possible de vérifier si l'on est admissible aux prestations en téléphonant au 3-1-1. La Ville n'envisage pas pour le moment des banques d'aide au loyer ou des prêts exempts d'intérêts pour aider les résidents avec ces dépenses, mais elle se dit ouverte à en discuter la nécessité.

Question : La Ville envisage-t-elle de constituer des fonds pour financer la mise sur pied de nouvelles coopératives de logement?

Réponse : La Ville n'envisage pas de constituer des fonds pour la création de nouvelles coopératives de logement. Cela dit, les coopératives existantes qui souhaitent obtenir des fonds pour construire, rénover ou remettre sur pied des unités de logement peuvent présenter une demande à la Ville afin de bénéficier de ses programmes de financement des immobilisations.

Question : Y a-t-il des mesures en place pour jumeler des résidents à la recherche d'un logement abordable avec d'autres résidents eux aussi à la recherche d'un logement abordable afin qu'ils puissent devenir colocataires?

Réponse : La Ville n'a actuellement aucun mécanisme du genre en place pour jumeler des personnes à la recherche d'un logement abordable afin qu'elles puissent devenir colocataires. Une telle initiative ne figure pas dans notre plan de travail à l'heure actuelle.

Conclusion

Notre événement annuel ParlonsBudget représente une occasion en or pour les résidents comme pour les conseillers de connaître les priorités que l'un et l'autre voudraient voir se réaliser avec le prochain budget municipal. Cette année, nous avons eu le privilège de pouvoir entendre le point de vue d'experts du secteur du logement abordable concernant les pratiques exemplaires que la Ville pourrait envisager pour résoudre un éventail de problèmes liés à la crise du logement qui sévit à l'heure actuelle, ainsi que de recevoir des commentaires et des suggestions de grande valeur de la part de résidents qui ont véritablement offert des pistes de solution concernant la résolution de ces problèmes et le soutien que nous pouvons offrir à nos collectivités.

Les principaux points à retenir de cet exercice de consultation sont résumés ci-dessous :

- Aborder ces problèmes avec ouverture d'esprit et ne fermer la porte à aucune piste de solution.
- Mettre la priorité sur la collecte de données plus complètes entourant le logement et l'itinérance afin de procéder à des investissements plus éclairés.
- Déléguer les ressources au niveau le plus proche du citoyen possible afin d'éliminer les obstacles bureaucratiques qui bloquent l'accès aux services essentiels.
- Concentrer les efforts à l'étape de la réorientation et de la prévention afin d'aider les personnes à trouver un logement abordable avant qu'elles deviennent sans-abri.
- Veiller à ce qu'un large éventail de types de logements abordables assortis d'une vaste gamme de services de soutien soit offert afin de répondre aux besoins de tous.

Nous tenons à remercier chaleureusement nos experts invités, le personnel municipal et tous les participants à la réunion pour le temps qu'ils ont consacré à ce processus ainsi que la créativité et l'empathie dont ils ont fait preuve.